

HABSHEIM Conseil municipal

La salle Lucien-Geng ne sera pas détruite

Les élus de Habsheim ont décidé de confier une étude sur le développement des activités de la salle Lucien-Geng, avant rénovation, à l'Adauhr et de préempter des terrains.

La séance du conseil municipal de Habsheim a touché à sa fin lorsque Michel Gueri, du groupe majoritaire, a demandé la parole et pris un ton grave : « Il y a dans ce pays des événements que l'on ne peut plus accepter, comme taquer l'effigie de Simone Veil. Notre devoir d'élus n'est pas de nous taire et surtout de ne plus accepter l'inacceptable. » Le maire Gilbert Fuchs et l'ensemble du conseil municipal se sont rangés derrière cet avis. L'intervention sera consignée dans le procès-verbal de la séance.

Délégation du service des eaux à M2A

Dans un autre domaine et toujours au point divers, Eric Sondenecker, du groupe d'opposition Génération Habsheim, s'est inquiété de la délégation du service des eaux de la commune (actuellement géré par le Syndicat des eaux du canton) qui sera confiée



La salle Geng sera conservée mais nécessitera d'importants travaux. PHOTO L'ALSACE/J.-P.F.

le 1^{er} janvier prochain à Mulhouse Alsace agglomération (M2A). « J'ai peur de cette centralisation et je ne voudrais surtout pas qu'elle se fasse au détriment de notre commune. »

Le maire Gilbert Fuchs, par ailleurs président du Syndicat des eaux du canton de Habsheim, s'est voulu rassurant. « Nous avons renouvelé 85 % de nos réseaux dans notre ville. Je veillerai à ce que nous ne devrons pas

payer pour les communes qui n'ont pas entretenu leurs canalisations. »

Réunions de quartier et achats de terrains

L'opposant a aussi souhaité que le contenu des réunions de quartier, actuellement en cours, soient consignés dans des procès-verbaux. « Je n'ai rien contre, mais ce ne sera pas facile car les demandes des habitants sont

souvent contradictoires », a répondu le maire.

Avant ces interventions, les élus ont unanimement approuvé plusieurs acquisitions de terrains. Une parcelle de 13,17 ares sera achetée au 20, rue du Général-de-Gaulle pour 250 000 € en vue de la construction de plusieurs logements à usage mixte (accession à la propriété et sociaux). 11,07 ares seront acquis pour 55 350 € à proximité de la rue des Alouët-

tes, un achat « stratégique », a dit le maire, pour que la commune ait son mot à dire sur d'éventuels projets d'aménagement. Près de 70 ares seront préemptés, au prix de 4044 €, dans le but de préserver la qualité des milieux naturels au lieu-dit Pfannenstiel. La commune a aussi décidé de ne pas détruire la salle Lucien-Geng, ce qui obligera à d'importants travaux. « Son état n'est pas satisfaisant, mais avant d'entamer

ce qui ce soit, nous souhaitons connaître les besoins réels des utilisateurs », a souligné Gilbert Fuchs. Une étude sera confiée à l'Adauhr (Agence départementale d'aménagement et d'urbanisme du Haut-Rhin) consistant en une assistance pour, notamment, évaluer le coût des travaux, faire des simulations et des études préalables. Cette assistance coûtera 4554 € à la commune. ■

Jean-Paul FREY

EN BREF

- Les élus ont accepté l'entrée de Riedisheim dans le Syndicat des communes de l'Île Napoléon.
- Le Centre de gestion du Haut-Rhin sera chargé de lancer une procédure de marché public, pour assurer les risques statutaires des agents de la collectivité.
- Le cabinet Risk a été mandaté, moyennant une rémunération de 2 160€, pour examiner les différents contrats d'assurances de la commune qui prennent fin le 31 décembre 2019.
- Deux subventions sont votées pour le collège Henri Ulrich, une de 400€ pour encourager la chorale qui a rehaussée la cérémonie des vœux du maire, et l'autre de 270€ pour un voyage éducatif à Genève.
- Le conseil municipal a voté une motion de soutien au profit de l'Association des maires de France en vue des futures négociations avec le gouvernement. Les élus ont aussi motionné pour renouveler la volonté de Habsheim de faire destocker l'intégralité des déchets dangereux à Stocamrme.